

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° CE2829

présenté par

M. Lioger, rapporteur

à l'amendement n° CE|2546 de M. Nogal

ARTICLE 54

I. - Au début de l'alinéa 2, supprimer les mots :

« À titre expérimental ».

II. - En conséquence, supprimer les trois dernières phrases du même alinéa.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il n'est pas utile de prévoir une expérimentation pour entériner cette disposition.